

REPUBLIQUE DU BENIN

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

DECRET N° 98-272 DU 8 JUILLET 1998

chargeant Monsieur John IGUE
Ministre de l'Industrie des Petites
et Moyennes Entreprises de l'intérim
de Maître Marie-Elise GBEDO
Ministre du Commerce, de l'Artisanat
et du Tourisme

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

CHEF DE L'ETAT

CHEF DU GOUVERNEMENT

- VU la loi N° 90-032 du 11 décembre 1990 portant Constitution de la République du Bénin;
- VU la Proclamation le 1er Avril 1996 par la Cour Constitutionnelle des résultats définitifs de l'élection présidentielle du 18 mars 1996 ;
- VU le Décret N° 98-220 du 15 mai 1998 portant composition du Gouvernement ;

DECRETE :

Article 1^{er} : pour compter du 08 Juillet 1998 Monsieur John IGUE, Ministre de l'Industrie, des Petites et Moyennes Entreprises est chargé de l'intérim de la Ministre du Commerce, de l'Artisanat et du Tourisme, Maître Marie Elise GBEDO pendant son absence.

Article 2 : le présent Décret sera publié au Journal Officiel

FAIT A COTONOU, LE 8 Juillet 1998



Mathieu KEREKOU

AMPLIATIONS : PR 6 AN 4 CS 2 CC 2 CES 2 HAAC 2 MCAT - MIPME 4 SGG 4 AUTRES
MINISTERES 16 DEPARTEMENTS 6 JORB 1 .-